

Centres du patrimoine d'expression

Chaque création puise aux racines des traditions culturelles, mais s'épanouit au contact des autres. C'est pourquoi le patrimoine, sous toutes ses formes, doit être préservé, mis en valeur et transmis aux générations futures en tant que témoignage de l'expérience et des aspirations humaines, afin de nourrir la créativité dans toute sa diversité et d'instaurer un véritable dialogue entre les cultures.

Article 7 – Le patrimoine culturel, aux sources de la créativité
Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle

**Projet préparé par la
Société du patrimoine d'expression du Québec
en collaboration avec la
Division des loisirs et de la pratique culturelle
de la Ville de Montréal**

Automne 2003

Table des matières

| | |
|---|------|
| 1. Introduction | p.3 |
| 2. Portrait des intervenants | p.3 |
| 2.1. La situation du patrimoine à Montréal | p.3 |
| 2.2. Les ressources existantes et les besoins du milieu | p.4 |
| 2.3. La nouvelle Ville de Montréal | p.5 |
| 2.4. Le gouvernement du Québec | p.6 |
| 2.5. Le mouvement international | p.7 |
| 3. Description | p.7 |
| 3.1. Le concept | p.8 |
| 3.2. Le nom | p.8 |
| 3.3. Les objectifs | p.9 |
| 3.4. Les grands principes derrière le concept | p.9 |
| 3.4.1. Identité et intégration | p.9 |
| 3.4.2. Pratique artistique et transmission des traditions culturelles | p.9 |
| 3.4.3. Animation communautaire patrimoniale - Réappropriation | p.10 |
| 3.4.4. Partage des services | p.10 |
| 3.4.5. Gestion en partenariat | p.11 |
| 3.5. Les bâtiments patrimoniaux comme lieux physiques | p.11 |
| 4. Projet pilote | p.11 |
| 4.1. Fonctions | p.12 |
| 4.2. Activités et publics visés | p.12 |
| 4.3. Locaux et équipement | p.12 |
| 4.4. Partenaires potentiels | p.13 |
| 4.5. Perspectives de développement | p.14 |
| 4.5.1. Les Économusées | p.15 |
| 4.5.2. Les Maisons de la culture | p.15 |
| 5. Les impacts | p.15 |
| 6. Bibliographie | p.18 |
| 7. Annexes | p.20 |
| 7.1. Présentation de la Société du patrimoine d'expression du Québec | p.20 |
| 7.2. Liste des groupes du patrimoine d'expression de Montréal | p.21 |
| 7.3. Compte rendu des consultations | p.23 |

1. Introduction

Montréal est souvent décrite comme une ville cosmopolite. Un qualificatif qui lui va bien puisque plus de quatre-vingt cultures s'y côtoient au jour le jour. Ces individus issus de diverses communautés culturelles s'intègrent au paysage montréalais, mais se regroupent aussi avec leurs pairs en vue de continuer à vivre leur culture d'origine et affirmer leur identité, ce qu'ils font par le biais de la gastronomie, de la musique, de la danse ou des savoir-faire propres à leur pays ou à leur région. Le pluralisme culturel se vit au quotidien, et ce trait confère un caractère tout à fait particulier à la métropole en plus de constituer un potentiel immense pour bâtir le caractère culturel patrimonial du paysage montréalais.

Le territoire de la région métropolitaine foisonne d'activités de toutes sortes qui expriment la culture traditionnelle et populaire des Québécois de souche et des diverses communautés culturelles. Ces activités requièrent non seulement du temps et des individus engagés, mais aussi des espaces pour pouvoir pratiquer, échanger ou entreposer des costumes ou des instruments.

Avec la présence de quelques centaines d'associations de danse, de musique et de chants folkloriques à Montréal, il est devenu urgent de trouver des moyens qui leur permettraient de se développer et de se réaliser pleinement. Après avoir consulté plusieurs organismes du milieu, la Société du patrimoine d'expression du Québec a élaboré ici un concept de Centre du patrimoine d'expression qui pourrait répondre aux besoins grandissants des associations et des artistes qui font rayonner leur patrimoine à Montréal. De plus, dans le contexte du développement de la nouvelle ville, le concept de Centre du patrimoine d'expression pourrait jouer un rôle clé dans la vitalisation des arrondissements de Montréal.

2. Portrait des intervenants

2.1. La situation du patrimoine à Montréal

Le patrimoine d'expression est en effervescence à Montréal. Il se développe, se ramifie et se complexifie. En effet, plusieurs organismes en patrimoine et communautés culturelles de Montréal possèdent un ou des groupes, des écoles de danse ou de musique traditionnelle, font appel à des conteurs, des chanteurs, proposent des ateliers d'artisanat ou tiennent de nombreuses festivités. Ces activités de formation, ateliers et événements ont pour fonction de préserver les traditions et les transmettre aux jeunes générations.

Près de 300 associations et 100 écoles œuvrent dans la région métropolitaine. Ce sont des groupes de danses folkloriques, des ensembles vocaux traditionnels, des artisans d'objets typiques ou des ensembles de musique traditionnelle. Souvent très actifs dans leur communauté respective, les artistes du patrimoine touchent déjà un large public. Que ce soit par le biais de spectacles annuels, de présentations lors d'événements spéciaux, de concerts ou de démonstrations, le patrimoine d'expression à Montréal touche plus de 600 000 personnes annuellement.

Toute personne qui fait partie d'un groupe du patrimoine d'expression reçoit une formation artistique dans sa discipline. Les artistes du patrimoine d'expression jouent le rôle d'acteurs culturels pour le public, et les individus qui y consacrent temps et énergie, transmettent leur savoir tout en enseignant une discipline ou une façon de faire pouvant enrichir les expériences acquises et instaurer un modèle.

2.2. Les ressources existantes et les besoins du milieu

Les divers événements auxquels les groupes prennent part ont un effet positif sur ces derniers, qui désirent par la suite s'améliorer. Par exemple, depuis la toute première édition de la Fête des enfants de Montréal, plusieurs communautés ont mis sur pied des groupes d'enfants pour pouvoir participer à cet événement annuel. Dans le cadre du volet culturel patrimonial de la Fête des enfants, des groupes issus des communautés culturelles sont invités à faire connaître leurs traditions à l'ensemble de la population montréalaise. En 1999, ils étaient 28 associations à participer à la Fête des enfants. En 2003, 53 associations étaient présentes au Parc Maisonneuve. Subséquemment, nous constatons que de plus en plus de groupes liés au patrimoine d'expression apparaissent et que les demandes pour des installations augmentent.

La Ville de Montréal possède diverses infrastructures pour desservir la population en termes de loisirs et de culture, ce sont les Centres de loisirs et les Maisons de la culture. Les Centres de loisirs offrent une programmation variée en termes d'activités sportives, récréatives, culturelles et communautaires mais les lieux dont ils disposent sont rarement disponibles et, de toute façon, leurs installations physiques ne répondent pas aux besoins spécifiques des associations du patrimoine d'expression. Les Maisons de la culture sont des lieux de diffusion où se produisent principalement des artistes professionnels, et ne sont pas dotées de salles de répétition. Or les groupes du patrimoine d'expression sont nombreux et leurs besoins ne se résument pas à un endroit où se produire. Par exemple, un groupe de danse aura non

seulement besoin d'un espace pour pouvoir répéter mais aussi d'un lieu pour entreposer ses costumes, ses instruments de musique, des lieux adéquats pour la conservation de la documentation et des enregistrements, de même qu'un espace pour effectuer sa gestion.

Les artistes et artisans du patrimoine d'expression évoluent le plus souvent dans des installations inadéquates. Ils partagent leurs lieux de pratique avec des activités de nature sportive ou récréative (dans les centres de loisirs par exemple), une situation qui limite leur développement artistique et créatif. Leurs besoins techniques sont bien spécifiques : locaux de pratique pour les artistes de musique traditionnelle, studios de danse pour les troupes, un lieu pour entreposer des outils de métiers traditionnels et un espace pour garder des costumes souvent précieux et rares.

Ils ont aussi de vives lacunes administratives qui ralentissent leur développement. Ils sont souvent difficiles à joindre, l'historique d'un groupe est souvent perdu par manque d'archivage, etc. À titre d'exemple, citons la difficulté de communiquer avec les responsables des groupes participant à la Fête des enfants de Montréal qui s'explique par le fait que ces individus administrent un groupe en dehors de leurs heures de travail. Nul besoin de dire que cette situation complique grandement la tâche des organisateurs d'événements. Toutefois, on pourrait mettre fin aux problèmes de gestion en dotant les artistes du patrimoine d'expression d'un centre administratif qui pourrait servir également de lieu de rencontres.

2.3. La nouvelle Ville de Montréal, une nouvelle réalité

Les fusions municipales ont fait couler beaucoup d'encre et soulevé plusieurs contestations. Toutefois, la nouvelle ville de Montréal est aujourd'hui une réalité qui vient modifier le quotidien de ses citoyens, par une gestion élargie de l'ensemble du territoire et par le maintien des services adaptés de manière à pouvoir répondre tant aux besoins des habitants du centre que de la périphérie.

Lors du Sommet de Montréal, les discussions qu'ont inspiré l'atelier 2.4 sur « *La protection et la mise en valeur du patrimoine et le développement d'une approche d'aménagement urbain de qualité* » ont abouti à des propositions visant à assurer la sauvegarde du patrimoine à Montréal par le biais de mesures de protection et de mise en valeur de la richesse collective.

Ainsi, il fut proposé que la Ville de Montréal endosse les définitions et les principes internationaux ainsi que la Déclaration québécoise du patrimoine préparée par le Forum québécois du patrimoine. Le développement proposé par les citoyens est une approche d'aménagement urbain intégrée. Dans cette perspective, une des actions proposée est de « *diffuser la connaissance en matière de patrimoine, promouvoir l'importance de le préserver et de le mettre en valeur et développer un réseau et des outils adéquats pour atteindre ces objectifs* »¹. En somme, des moyens concrets doivent être mis de l'avant en matière de patrimoine, et des orientations franches doivent guider le développement du patrimoine culturel.

2.4. Le gouvernement du Québec et le patrimoine culturel immatériel

Dans une perspective plus large, le Québec réalise l'importance de soutenir la culture et appuie des actions qui valorisent la culture québécoise. Plusieurs observations ont été faites quant au retard qu'accuse le développement du patrimoine ainsi que la place et le poids démographique des communautés culturelles au sein de notre société. Une place qui s'accroît et qui vient justifier ce nouvel angle sur le lien à établir entre ces communautés et le patrimoine québécois. Il est par ailleurs textuellement recommandé par le Groupe Conseil « *que soient instaurés des programmes de sensibilisation visant à faire connaître l'apport des communautés ethnoculturelles dans le développement de patrimoine québécois.* »² Plusieurs consultations ont été menées depuis que le Groupe Conseil a déposé son rapport, et les constats se chevauchent. En effet, tous misent sur l'application de nouvelles mesures pour mettre en valeur le patrimoine d'expression. Il faudrait établir des lieux consacrés au patrimoine d'expression possédant des installations adéquates à ce type d'activité. Ainsi, une structure plus fonctionnelle pourrait se développer graduellement.

2.5. Le mouvement international

L'UNESCO tente depuis deux décennies de conscientiser les États membres sur l'importance de s'engager à mettre en application des mesures de conservation et de préservation du patrimoine culturel immatériel. Les recommandations portent sur plusieurs thèmes centraux qui touchent la conservation, la préservation, la diffusion, la protection et la coopération internationale. Elle suggère également des mesures pour développer et rehausser l'importance

¹ Compte rendu du Sommet de Montréal, ANNEXE 3, Propositions finales - Atelier 2.4, page 2.

² Arpin, Roland (sous la présidence de), *Notre patrimoine un présent du passé, Proposition présentée à madame Agnès Maltais, Ministre de la Culture et des Communications, Groupe-conseil sur la politique du patrimoine culturel du Québec, Québec, Novembre 2000, p, 178.*

de la culture traditionnelle et populaire en tant qu'héritage culturel forgeant l'identité des divers groupes tout en les unissant. La diversité devient alors une source d'échange et un mode d'inclusion pour assurer la vitalité sociale et un développement social positif.

En fait, chaque pays possède des cultures qui leur sont propres et qui enrichissent le grand village mondial. C'est pour préserver cette diversité que la communauté internationale veut encourager tous les États à prendre conscience de leur rôle de gardien du patrimoine culturel immatériel sur leur territoire. C'est une responsabilité à laquelle chaque État doit donner suite par le biais de politiques qui tiennent compte des conditions du milieu et des réalités locales et régionales.

C'est pourquoi l'UNESCO propose notamment d'établir des centres d'études et de documentation, d'offrir des programmes éducatifs aux jeunes générations, des services pour favoriser la transmission du patrimoine immatériel ainsi que soutenir les communautés culturelles présentes sur le territoire national dans le développement de leurs pratiques culturelles.

3. Description

3.1 Le concept

Compte tenu de la situation actuelle à Montréal et des efforts soutenus au plan international pour doter les États de politiques en matière de patrimoine culturel, la SPEQ propose ici un moyen concret pour aider à la sauvegarde et à la transmission du patrimoine d'expression à l'échelle locale. Nous proposons un concept de « Centre du patrimoine d'expression », un lieu physique qui servirait principalement à la pratique culturelle du patrimoine d'expression tout en offrant des activités publiques d'apprentissage et de transmission des cultures populaires. Cet espace constituerait tout à la fois un lieu de rencontres et d'échanges interculturels pour les artistes individuels (conteurs, artisans, etc.) et les associations des communautés culturelles et francophones de Montréal, ainsi qu'un lieu de découvertes pour les citoyens intéressés à se familiariser avec d'autres cultures.

Selon le concept présenté, des associations pourraient transmettre leur patrimoine immatériel tout en élargissant la diffusion des pratiques culturelles à l'ensemble des communautés environnantes. Le Centre du patrimoine d'expression permettrait aussi d'établir un centre de

documentation spécialisée qui verrait à la conservation, mais également à la recherche sur le patrimoine d'expression.

Le Centre du patrimoine d'expression se définit comme un lieu de pratique patrimoniale, de réappropriation et de promotion du patrimoine immatériel. Dans cet ordre d'idées, un tel Centre pourrait même aller au-delà de la réalisation d'activités en devenant un lieu de transmission de valeurs et de création artistique. Car le patrimoine s'exprime, se transmet, se transforme et évolue par le biais de nouvelles créations.

3.2. Le nom

En concevant ce projet, nous avons cherché un nom significatif qui puisse englober l'ensemble des activités offertes dans un lieu consacré au patrimoine d'expression. Le *Centre* se dessine comme un point central favorisant les rencontres. Le conte, la danse, la musique, le chant et les arts manuels transmis de génération en génération sont des formes du *patrimoine d'expression* qui spécifient la nature des activités et s'identifient au patrimoine culturel immatériel. Ainsi le nom de *Centre du patrimoine d'expression* exprime la notion de rassemblement, une notion chère aux intervenants en patrimoine d'expression de Montréal et dans des disciplines identifiées.

3.3. Les objectifs

La diversité culturelle est présente dans l'ensemble de la métropole et constitue une richesse collective qu'il faut préserver et maintenir vivante. Le *Centre du patrimoine d'expression* vise à mettre cette diversité en relief, mais également à contribuer à la transmission et à la diffusion des valeurs rattachées à l'héritage culturel des communautés de Montréal. Le Centre du patrimoine culturel permettra aussi de mettre en place un centre de documentation efficace qui pourra répondre aux besoins de recherche et de conservation.

Les objectifs généraux sont les suivants :

- Doter les associations et les communautés culturelles de lieux et d'espaces pour tenir leurs activités de pratique artistique amateur et de formation (danses traditionnelles, chant, pratique des métiers d'art, etc.);
- Offrir à la population, l'accès à des activités en patrimoine d'expression;
- Développer un réseau de lieux identifiés au patrimoine d'expression (voir 4.5 Perspectives de développement);

- Organiser des événements communautaires pour renforcer les liens interculturels;
- Mettre en valeur la contribution de la pratique culturelle comme moyen de préservation et de transmission des traditions et des savoir-faire;
- Favoriser l'intégration des groupes des communautés culturelles et l'affirmation de leur identité propre.

3.4. Les grands principes derrière le concept

3.4.1. Identité et intégration

Les communautés culturelles constituent une large part de la population montréalaise. Chaque communauté transmet son bagage traditionnel aux jeunes générations, et ce savoir constitue une grande richesse pour la population qui souhaite s'ouvrir à diverses cultures. Ce phénomène facilite l'intégration des Québécois de toutes origines par la valorisation des cultures minoritaires au sein d'une culture collective. Une ville ouverte sur ses communautés tentera d'éviter la ghettoïsation et augmentera la tolérance face aux différences raciales et culturelles qui peuvent co-exister. Le patrimoine d'expression doit être encouragé et développé car il joue un rôle important dans la société. Courroie de transmission, de sauvegarde et de diffusion, il est le lien social qui se tisse dans une communauté. Nous croyons qu'une diffusion plus large des pratiques culturelles pourrait engendrer une plus grande tolérance et ouverture au sein de la société québécoise.

3.4.2. Pratique artistique et transmission des traditions culturelles

Le patrimoine d'expression s'exprime par le biais de la culture traditionnelle et populaire. De la danse à la musique, en passant par les contes, la mythologie ou les jeux, l'artisanat et les savoir-faire, le patrimoine d'expression devient une forme de pratique culturelle souvent exécutée par des amateurs qui deviendront par la suite les émetteurs de l'identité culturelle et sociale d'une communauté.

L'UNESCO définit le patrimoine immatériel « *comme l'ensemble des manifestations culturelles, traditionnelles et populaires, à savoir les créations collectives, émanant d'une communauté, fondées sur la tradition. Elles sont transmises oralement ou à travers les gestes et sont modifiées à travers le temps par un processus de re-création collective. En font partie les traditions orales, les coutumes, les langues, la musique, la danse, les rituels, les festivités, la*

médecine et la pharmacopée traditionnelles, les arts de la table, les savoir-faire dans tous les domaines matériels des cultures tels que l'outil et l'habitat. »³

Les activités liées au patrimoine d'expression font également partie, dans un contexte plus large, du loisir culturel ou de la pratique artistique amateur. La pratique artistique amateur résulte d'une démarche autonome et collective ou d'une initiation artistique individuelle avec apprentissage spécialisé, qui peut conduire à une pratique de niveau pré-professionnel. La pratique artistique amateur génère un grand nombre d'activités d'éducation et d'animation et de nombreux événements comme des rencontres, des festivals ou des forums.

3.4.3. Animation communautaire patrimoniale - Réappropriation

Plusieurs associations du patrimoine d'expression ont vu le jour à Montréal. Ces associations, très actives dans leur communauté respective, disposent de peu de lieux de rencontres et de fraternisation, donc peu d'occasions de partager leurs savoirs entre communautés culturelles. S'il est important pour ces diverses communautés de transmettre leur bagage culturel aux jeunes générations, il est également légitime de faire connaître les diverses cultures de Montréal à l'ensemble de la population par des activités et des événements. Un Centre du patrimoine d'expression favoriserait la reconnaissance des divers patrimoines en offrant des activités enrichissantes pour la vie d'un quartier. Ainsi, un groupe de la communauté japonaise pourrait offrir des cours d'origami ou la communauté russe proposer une soirée de contes thématique. En somme, le Centre du patrimoine d'expression permettra à la population d'être en contact avec les autres cultures et d'acquérir de nouvelles connaissances.

3.4.4. Partage des services

Le Centre du patrimoine d'expression pourra permettre à divers groupes de mettre en commun les ressources nécessaires à la gestion de leur organisme. Ainsi, on pourrait établir un secrétariat central doté d'un service téléphonique, d'une photocopieuse et d'une timbreuse auquel tous les groupes auraient accès. Ces éléments, trop dispendieux pour un groupe seul, seraient rendus possibles par le regroupement de trois ou quatre groupes co-habitant dans le même espace. Un Centre pourrait abriter, par exemple, un groupe francophone et trois groupes issus des communautés culturelles. De cette manière, le Centre permettrait de créer un lieu d'inclusion où pourraient évoluer divers groupes du patrimoine d'expression des communautés francophones et culturelles de Montréal

3.4.5. Gestion en partenariat

³ http://www.unesco.org/culture/heritage/intangible/html_fr/index_fr.shtml

La gestion du Centre du patrimoine d'expression serait assurée par le biais d'un partenariat avec la Ville de Montréal. Les rôles et les responsabilités de chacun des partenaires pourraient être les suivants : la Ville fournirait le bâtiment alors que les associations et les groupes assureraient la gestion des activités et l'animation du lieu.

Citons en exemple le modèle d'association appliqué aux Centres de loisirs de la Ville de Montréal. Chaque centre est associé à un comité de loisirs qui assure l'offre de services en partenariat avec la Ville dans un quartier donné. En se basant sur ce modèle, les associations du patrimoine d'expression peuvent mettre sur pied un comité du patrimoine pour gérer le Centre du patrimoine d'expression.

3.5. Les bâtiments patrimoniaux comme lieu physique

Les bâtiments patrimoniaux ont un rôle historique très important et témoignent de l'histoire d'un quartier, ce qui en fait des lieux de choix pour créer un Centre du patrimoine d'expression. Ces bâtiments peuvent devenir des pôles culturels et des lieux de rassemblement et d'activités tout en créant un rayonnement qui peut dynamiser le quartier et enrichir les expériences culturelles de ses habitants. Des salles de répétition peuvent également être aménagées dans des anciennes églises ou écoles. Des édifices de quartier pourraient ainsi être protégés et mis en valeur comme éléments du patrimoine urbain tout en continuant à servir la communauté.

4. Projet pilote

Le projet de Centre du patrimoine d'expression est une action qui peut s'insérer dans une politique concrète d'aide à la sauvegarde et à la transmission du patrimoine immatériel de la Ville de Montréal. Ce que nous proposons ici, c'est un projet avec quelques paramètres déjà définis qui répondent aux besoins généraux des groupes du patrimoine culturel.

4.1. Fonctions

Un Centre du patrimoine d'expression aurait comme fonctions

- la pratique artistique amateur (activités reliées au patrimoine d'expression);
- la formation l'apprentissage et la transmission (des traditions et des savoirs faire);
- la conservation (des documents et des objets reliés à la pratique);
- l'animation et l'action culturelle (auprès de la population locale);
- la concertation (entre les intervenants en patrimoine d'expression).

4.2. Activités et publics visés

Le Centre du patrimoine culturel pourra offrir des activités aux groupes du patrimoine d'expression et le public pourra bénéficier de cours, démonstrations, expositions et ateliers pour se familiariser avec diverses techniques artisanales. Les activités offertes faciliteront la transmission de la mémoire vive aux jeunes générations par le biais d'ateliers, d'activités d'animation, d'expositions ou de soirées de contes. Le premier public visé sera celui de proximité de façon à les intéresser aux activités du Centre. Il devra offrir des activités à toutes les catégories d'âges dans des formules diverses ;familles, intergénérationnelles, culturelles, mentor et culture. Un deuxième public sera rejoint par les associations pour leurs activités culturelles patrimoniales. Le Centre s'adressera aussi au milieu patrimonial, un public déjà intéressé par ces activités.

Par ailleurs, les activités proposées dans un Centre du patrimoine d'expression pourront favoriser les rencontres et les échanges interculturels entre autres par l'organisation d'événements : fêtes communautaires, festivals, etc.

4.3. Locaux et équipement

Le lieu choisi devra convenir aux activités selon une disponibilité de locaux appropriée. Les associations du patrimoine d'expression veulent répéter pour un spectacle, pratiquer de nouvelles chorégraphies, présenter des expositions ou animer des ateliers. Il faut donc prévoir des salles pouvant servir à la répétition de danses, des locaux insonorisés pour les groupes de musique et des locaux qui permettent d'entreposer des objets servant à la pratique de l'artisanat (comme des métiers à tisser par exemple). Il faut en outre tenir compte des besoins d'archivage et procéder à la création d'un centre de documentation.

Le Centre du patrimoine d'expression est un lieu divisé en différents espaces de manière à répondre à une série de besoins, mais il offre également les ressources nécessaires pour accueillir des bureaux administratifs et du personnel de gestion.

Le Centre fournit l'équipement adéquat pour la pratique culturelle selon la nature des activités proposées (danse, chant, artisanat ou autre), tout en s'assurant d'avoir suffisamment d'espace pour la conservation de documents ou d'objets.

Les différents besoins peuvent être comblés par les espaces suivants :

- Salle de danse
- Salle de musique
- Bureaux
- Salle d'archivage
- Entrepôt de costumes (costumier)
- Centre de documentation
- Salle de réunion
- Salle d'exposition
- Salle d'artisanat
- Salle pour événements

4.4. Partenaires potentiels

La collaboration de divers partenaires est nécessaire pour assurer la gestion et le financement des Centres du patrimoine, de même que le développement créatif et la diffusion culturelle du patrimoine d'expression. Pour ce faire, les associations du patrimoine culturel sont appelées à développer des modes de fonctionnement et de gestion en collaboration avec la Ville de Montréal et certains organismes communautaires ou culturels.

Selon une première proposition, un des organismes hébergé par le Centre serait responsable de la gestion grâce à un comité d'orientation composé des organismes partenaires. Une deuxième possibilité serait d'établir un comité de gestion formé des habitants du quartier et des représentants des groupes hébergés.

Ce dernier mode pourrait fonctionner comme un conseil d'administration. Par ailleurs, le groupe pourrait mandater une personne pour gérer l'utilisation des locaux de manière plus spécifique et assurer une présence quotidienne.

Les partenaires devront assumer une partie du financement. Ainsi, les divers paliers de gouvernement pourront participer au financement du projet par le biais de subventions accordées pour la réalisation du projet et pour en assurer la continuité. De plus, les activités du Centre peuvent générer des recettes qui pourront certainement les aider à s'autofinancer. Des ateliers, cours ou expositions peuvent être proposés au public et ainsi servir à financer une partie du fonctionnement du Centre.

4.5. Perspectives de développement

Le projet pilote proposé par la Société du patrimoine d'expression du Québec verrait d'abord le jour dans un des arrondissements de Montréal, puis d'autres centres pourraient être progressivement établis dans des lieux existants (comme le Centre culturel des Japonais canadiens (nippo-canadiens) de Montréal, la Maison des Éclusiers de Lachine ou le Centre culturel arménien) selon certains critères préétablis. D'autres projets pourraient voir le jour dans divers arrondissements et s'étendre à moyen terme pour créer, à travers toute l'île de Montréal, un vaste réseau voué au patrimoine d'expression. Comme on le sait, les groupes du patrimoine d'expression sont répartis sur tout le territoire métropolitain et sont souvent regroupés autour d'un quartier où se concentrent les communautés. En outre, les sociétés d'histoire et les sociétés de généalogie pourraient contribuer au développement et à l'enrichissement du patrimoine d'expression. En collaborant avec les groupes du patrimoine d'expression, ces dernières pourraient poursuivre leur rôle de gardien de la mémoire au sein même des arrondissements. Chaque arrondissement de la Ville de Montréal aurait son Centre du patrimoine d'expression en assurerait l'accessibilité à ses citoyens. Ainsi émergerait un nouveau réseau municipal qui favoriserait le développement du patrimoine d'expression.

On pourrait prendre pour modèle certains réseaux existants à l'échelle provinciale ou municipale – les Économusées et les maisons de la culture – qui encouragent le développement culturel.

4.5.1. Économusées

Le réseau des Économusées s'est développé au Québec, avec pour mission de conserver, développer et mettre en valeur les métiers et les savoir-faire traditionnels. Le réseau a permis de faire connaître 36 entreprises artisanales qui fabriquent des objets issus des savoir-faire traditionnels. Ces ateliers ouverts au public vendent leurs produits sur place, tout en proposant des animations et un centre de documentation.

Étendu sur le territoire québécois et avoisinant, le réseau des Économusées aide à promouvoir le tourisme scientifique et culturel à l'aide de services et d'outils pédagogiques qui permettent de développer les entreprises de métiers traditionnels, tout en assurant leur autofinancement.

4.5.2. Maisons de la culture

Les Maisons de la culture de la Ville de Montréal témoignent d'une volonté de décentraliser la culture, de manière à donner aux citoyens l'accès à des produits culturels variés et de qualité. Un véritable réseau s'est bâti depuis l'érection de la première Maison de la culture en 1981, et Montréal possède aujourd'hui le plus important réseau municipal de diffusion culturelle du Québec et du Canada.

À l'époque, l'objectif poursuivi dans la phase d'implantation des maisons de la culture était de « *favoriser l'épanouissement intellectuel et le développement de l'individu en misant sur l'accès à la culture par le plus grand nombre, sur la décentralisation des équipements vers les quartiers et sur un programme de diffusion et d'animation.* »⁴ Le réseau des Maisons de la culture est ainsi devenu un complément au réseau privé des diffuseurs pouvant s'adapter aux différentes clientèles.

5. Les impacts

Montréal est une ville cosmopolite, une ville aux mille et un visages où les expériences culturelles permettent d'explorer de nouveaux horizons pour bâtir une société où la découverte de l'autre est valorisée. Mais encore faut-il s'en donner les moyens! L'implantation d'un Centre du patrimoine d'expression rehausserait l'image de la Ville à cet égard. De plus, le rayonnement d'un tel projet aura des impacts positifs sur la qualité de vie des citoyens.

Les activités culturelles des communautés peuvent servir de levier économique pour les quartiers où l'économie est moins prospère. La rénovation ou la réutilisation d'espaces convertis pour la pratique du patrimoine d'expression peut améliorer l'image d'un quartier et inciter d'autres organismes ou entreprises culturelles à venir s'y installer. Des effets possibles sur la vie communautaire furent expliqués par Xavier Greffe lors d'une rencontre du Forum québécois du patrimoine : « *Les projets du patrimoine redonnent au milieu touché une image de marque positive qui arrête l'hémorragie de certaines ressources et peut contribuer à l'émergence de nouveaux projets par des groupes locaux ayant repris confiance en leur avenir.* »⁵ D'autres activités peuvent se greffer ou se développer en collaboration ou en parallèle avec un Centre du patrimoine d'expression.

⁴ Le réseau des maisons de la culture de la Ville de Montréal, révisé le 21 mars 2001, p.2.

⁵ Greffe, Xavier, *La conservation du patrimoine comme facteur de développement économique et social*, Forum Québécois du patrimoine, nov. 1994, p.2.

Des individus de diverses origines pourront se côtoyer dans un Centre du patrimoine d'expression, apprendre à se connaître et à se comprendre tout en enrichissant leurs connaissances du monde. Les échanges interculturels sont un enrichissement mutuel et développent la réciprocité entre le groupe majoritaire et les groupes minoritaires. Ce contact permet de développer les relations civiques et interculturelles de manière enrichissante. Car nous apprenons à connaître les autres cultures, mais nous apprenons également à les respecter.

À plus grande échelle, de telles relations renforcent l'identité sociale et pluriculturelle de la société québécoise. Car si l'identité sociale est le reflet des influences, elle est toujours repositionnée par rapport aux autres cultures.

À plus long terme, le développement du loisir culturel tend à accroître la sensibilité du public envers la création et augmente l'intérêt à l'égard de la diffusion de la culture professionnelle. Le domaine du loisir culturel est directement lié au développement social ou communautaire, mais aussi à l'éducation et à la culture. Les pratiques culturelles du patrimoine d'expression touchent des individus de tout âge qui acquièrent une formation de base selon une approche artistique et ils deviennent plus ouverts au domaine culturel.

La nouvelle Ville de Montréal offre en vérité un immense bassin de connaissances et d'expériences qui pourraient enrichir la vie de plusieurs citoyens. Le patrimoine d'expression à Montréal est un milieu vivant et créatif. Il est donc nécessaire de fournir un ensemble de services pour permettre d'assurer un développement de l'expression culturelle durable et cohérent et contribuerait positivement au développement de la société montréalaise.

6. Bibliographie

Arpin, Roland (sous la présidence de), *Notre patrimoine un présent du passé, Proposition présentée à madame Agnès Maltais, Ministre de la Culture et des Communications, Groupe-conseil sur la politique du patrimoine culturel du Québec*, Québec, Novembre 2000, 240 pages.

Berger, Jean du, *Grille des pratiques culturelles*, Les éditions du Septentrion, Québec, 1997, 406 pages.

Centre folklorique international de Montréal, Folklore Canada International, juillet 1988, 10 pages.

Compte rendu du Sommet de Montréal, Ville de Montréal, 19 juillet 2002.

Cuéllar, Javier Pérez de, *Notre diversité créatrice, Rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement*, Éditions UNESCO, Juillet 1996, Paris.

Duhamel, Alain, *Écomusée, muséologie communautaire et nouvelle muséologie*, Le Devoir, lundi 15 octobre, 1984.

Dusseault, Anne, et Marcotte, Nicole, *Le bénévolat dans tous ses états*, Service des sports, loisirs et du développement social de la Ville de Montréal, avril 2001, 77 pages.

Grefe, Xavier, *La Conservation du patrimoine comme facteur de développement économique et social*, Forum québécois du Patrimoine, 1994, 14 pages.

Indian Folklife, National Folklore Support, volume 2, issue 2, oct-dec 2002.

Lemieux, Denise (sous la direction de), *Traité de la culture*, les Éditions de l'IQRC, Québec, 2002, 1089 pages.

Les groupes ethnofolkloriques au Canada, aperçu statistique, Multiculturalisme Canada, Ottawa, 1982, 19 pages.

Le réseau des maisons de la culture de la Ville de Montréal, révisé le 21 mars 2001.

Les Économusées, la Fondation internationale des écomusées, 11 pages.

Les maisons de la culture, un choix d'accessibilité, Service de la culture, août 1994 (extraits).

Maison des cultures (document de travail).

Mollard, Claude, *Concevoir un équipement culturel*, Éditions du Moniteur.

Portrait du milieu associatif en patrimoine au Québec, Forum québécois du patrimoine, décembre 2002 (document déposé au Ministère d'État à la Culture et aux Communications).

Premier avant-projet de convention internationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (préambule), UNESCO, Paris, 26 juillet 2002, 21 pages.

Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire, UNESCO, Paris, 15 novembre 1989.

Rivières, Paule des, *La culture au Québec*, Le Devoir, Samedi 23 et Dimanche 24 Novembre 2002.

Rivard, René, *Les écomusées au Québec*.

Simard, Cyril, *Économusée, Economuseum, Economuseo*, La Fondation des écomusées du Québec, Québec, 1992, 23 pages.

Simard, Cyril, *L'Économuséologie, Comment rentabiliser une entreprise culturelle*, Centre Éducatif et Culturel inc, Montréal, 1989, 171 pages.

Simard, Cyril, *L'économuséologie : essai d'ethnologie appliquée*, (Résumé et présentation de thèse de doctorat du programme d'arts et traditions populaires de la Faculté des lettres de l'Université Laval), avril 1986.

Varine, Hughes de, *L'écomusée*.

<http://www.unesco.org>

<http://www.ville.montreal.qc.ca/maisons/ouverture/bienvenu.htm>

7. Annexes

7.1. Présentation de la Société du patrimoine d'expression du Québec

La Société du patrimoine d'expression du Québec (SPEQ) est un organisme sans but lucratif qui identifie et regroupe les intervenants, associations, groupes et artistes des arts de la scène et des arts communautaires du patrimoine d'expression du Québec.

La SPEQ œuvre à la diffusion des multiples cultures du Québec, qu'elle soit traditionnelle québécoise, autochtone ou ethnique.

En sa qualité d'organisme de services, la SPEQ favorise les activités et les expériences nouvelles qui mettent en valeur le patrimoine d'expression. En ce sens, elle suscite et encourage toute manifestation qui vise la recherche, la connaissance, la conservation, la diffusion et l'appropriation d'un tel patrimoine.

La SPEQ est le partenaire québécois de Folklore Canada International (FCI), section canadienne du Conseil international des organisations de festivals de folklores et d'arts traditionnels (CIOFF).

PROGRAMMES

- Identification des intervenants, groupes, associations et artistes du patrimoine d'expression (*Répertoire du patrimoine d'expression de Montréal*, banque de données)
- Regroupement et concertation des intervenants
- Représentation auprès des gouvernements
- Recommandation de ses membres auprès des diffuseurs
- Centre de référence (plus de 500 artistes et associations du patrimoine au Québec)
- Centre de documentation sur les arts traditionnels et populaires : danse et musique folklorique, contes, costumes, jeux, artisanat, coutumes
- Membre du Réseau des festivals internationaux du CIOFF
- Organisation du séjour au Québec d'ensembles folkloriques internationaux
- Développement de festivals communautaires au Québec
- Formation sous forme de conférences, de stages et d'ateliers (Symposium québécois du patrimoine d'expression)
- Information sur les spectacles et activités communautaires grâce au bulletin *La Lignée*.
- Production de spectacles
- Activités de rapprochement et coopération entre les intervenants du patrimoine d'expression
- Tenue des Grands prix du patrimoine d'expression du Québec

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2003

Présidente

Lise Sirianni Les Danseurs de Sainte-Marie & Gigue en Fête

Vice-Présidente

Vartan Cherikian Communauté arménienne

Secrétaire

Guy Landry Folklore Canada International

Trésorier

Jean-Claude Ménard Les Éclusiers de Lachine

Administrateurs

| | |
|-----------------------|--|
| Graciela Alvestegui | Korywaynas |
| Jacques Biron | Région de l'Outaouais |
| Natalia Chatilova | Rousskiye Ouzory |
| Tassadit Ould-Hamooda | Groupe Tafsut, chants et danses de Kabylie |
| Jocelyn Parent | Ensemble folklorique Reel et Macadam |

7.2. Liste de groupes du patrimoine d'expression de Montréal

Voici une liste non exhaustive des groupes et artistes du patrimoine d'expression de Montréal. Cette liste regroupe les artistes inscrits dans le *Répertoire du patrimoine d'expression de Montréal*, édition 2003-2005.

Académie de flamenco gitan Jaquelin Murillo
Alan Jones
Alegrias de Bolivia
Allakomi – La Famille Zon
Amalgama
André dit Le boulanger
Anton Schein
Association culturelle et amicale Turquebec
Association culturelle Roots
Association culturelle Sa Long Cuong
Association des danseuses écossaises de Montréal

Association des dentellières du Québec
Atelier du conte en musique et en images Inc.
Ballet folklorique Kollasuyo
Ballet folklorique Nicanahuatl
Bloco longe de là
Celtic Grace Dancers
Centre Amazigh de Montréal
Cercle d'expression artistique Nyata Nyata
Chants et danses des Açores du Québec
Chorale Cathédrale orthodoxe St-Pierre-et-St-Paul
Compagnie de danse Tango libre

Damascène Rwiyamilira
 Danseurs du Vieux-Montréal
 Djalem
 École de danse Katyaoni
 École de danse traditionnelle iranienne Ms. Sun
 École de langue coréenne du grand Montréal
 École de musique Duc Thanh
 École malgache de Montréal
 Elena Bessa
 Ensemble Acalanto
 Ensemble Ani de l'Association culturelle arménienne
 Ensemble Euro
 Ensemble folklorique Bokreta
 Étoiles de l'Atlantique
 Fondation Bharat Bhavan
 Fondation Kala Barati
 Gaétane Breton
 Gamelan Giri Kedaton
 Groupe Coco-de-Mer
 Groupe culturel et folklorique Calabrese Inc.
 Groupe folklorique Campinos do Ribatejo
 Groupe folklorique portugais de Montréal
 Groupe S.G. Alpenland (Schuhplatter)
 Groupe Tafsut – Chants et danses de Kabylie
 Guy Berniquez
 Guy Leroux
 Harimon
 Ines Canepa
 Institut culturel hellénique Koryfei
 Isabelle Jeanotte Pélissier
 Isangano
 Iskay et Inti
 Joaquin Diaz
 Jocelyn Bérubé
 Kalinangan
 Kétéké
 Khanawara
 Korywaynas
 L'École de danse espagnole et flamenco Doña
 Sonia Del Rio
 La bastringue
 La Compagnie Médiévale – Animation et théâtre historique
 La Fondation byzantine
 La grande chaîne
 La Révothèque
 La troupe folklorique grecque Syrtaki
 Lakshmi Mathur & group
 Le Club de gymnastique rythmique Questo
 Le Vent du Nord
 Lemunantu enr.
 Les Ateliers Pince-Cordes
 Les Ballest folkloriques Mexico-Magico
 Les Éclusiers de Lachine
 Les Enfants du royaume de Dieu
 Les Sortilèges – Danses du monde
 Lina Moros y Arte de España
 Lipa Canadian Slovak Folk Ensemble
 Lorraine Klassen Soweto
 Los Flamencos
 Los Mestizos
 Los Nanducitos
 Los Pequeños/Nadxieli
 Lucette Matar
 Marc Laberge
 Maria Imelda Ring
 Marunczak Ukrainian Dance Ensemble
 Montcorbier
 Nuevo Amanecer
 Panday Tinig Choral Ensemble
 Patricia Salas Aguiar
 Reel & Macadam
 Richard Forest
 Rousskiye Ouzory
 Salahpan – Steel Pan Academy
 Salamanca
 Société d'art folklorique philippin du Québec
 Société internationale du Bangladesh
 Société pour la culture chinoise traditionnelle de Montréal
 Terama
 The Arashi Daiko (drum group)
 The Polish Canadian Folk, Ensemble Podhale
 Théâtre de la Source
 Troupe de baladi, Les roses des sables
 Troupe de danse Caraïbes-Inter
 Troupe égyptienne Les Princesses du Nil
 Tuoi Ngoc
 West-Can Caribbean Folk Performing Co.

7.3. Compte rendu des consultations

Compte rendu de la réunion du 19 décembre 2002, Société du patrimoine d'expression du Québec, 19 h.

Personnes présentes :

Vartan Cherkian, communauté arménienne, vice-président SPEQ
Suzanne Dubuc, agente de développement, Services des parcs, des espaces verts, des sports et des loisirs, Division des loisirs et de la pratique culturelle
Jean-Claude Ménard, Les Éclusiers de Lachine
Guy Landry, SPEQ
Roberto Lopez, groupe Koriwaynas (Bolivie)
Carla Oliveira, SPEQ
Jocelyn Parent, Reel et Macadam

Personne invitée :

Alain Tremblay, Écomusée de l'Au-delà, Forum québécois du patrimoine

Personne absente :

André Séguin, Centre de documentation et d'information folklorique de Montréal

La réunion d'aujourd'hui porte sur l'étude du concept de Maison du patrimoine. Guy Landry invite chaque personne à se présenter à tour de rôle pour donner sa vision du patrimoine d'expression.

Guy Landry distribue ensuite un document qui servira de canevas pour la réunion. Les points à l'ordre du jour correspondent aux diverses sections figurant dans le document de présentation, et la discussion d'aujourd'hui se veut un moyen de compléter l'information et d'élaborer sur les pistes contenues dans le document de référence.

Concept :

La Maison du patrimoine offrira divers services à la communauté environnante sans toutefois empiéter sur la mission des organismes existants comme les maisons de la culture, lieux de diffusion où se produisent principalement des artistes professionnels. Ainsi il est bon de rappeler que les maisons de la culture sont des lieux de diffusion culturelle et non de pratiques culturelles (activités proprement dites).

Une même Maison du patrimoine pourra abriter une ou plusieurs communautés culturelles et un groupe francophone pour ainsi favoriser l'intégration et les échanges interculturels. Jocelyn souligne qu'il existe déjà des centres de loisirs, et que ceux-ci offrent une multitude d'activités — physiques, sportives, culturelles, éducatives et communautaires — pour tous les groupes d'âges et toutes les clientèles. Toutefois, les gens du patrimoine ont des besoins différents, notamment des salles de répétitions et des lieux pour l'entreposage de costumes ou d'instruments de musique, et le projet de Maison du patrimoine devra souligner cet aspect.

Jocelyn questionne l'intérêt des communautés culturelles à participer à un tel projet. Guy explique que les nouvelles communautés pourraient être intéressées. Par ailleurs, la Fête des enfants a suscité un réel intérêt de la part de certaines communautés et de nouveaux groupes d'enfants ont été créés. Il existe donc un besoin d'espace.

Lieu physique :

La Maison du Brasseur à Lachine, qui sert actuellement de locaux aux Éclusiers de Lachine, pourrait par exemple être convertie en Maison du patrimoine. Jocelyn souligne l'importance de considérer certains pôles patrimoniaux existants, comme les sites historiques (la Maison du meunier et la Maison du pressoir sur l'Île-de-la-Visitation par exemple), mais aussi des quartiers comme le Vieux-Montréal, ou encore des anciennes écoles ou des églises. Des problèmes financiers peuvent cependant surgir lorsqu'on choisit de transformer des lieux en studios de danse. Par ailleurs, un certain conflit d'horaire peut survenir puisque tous les groupes fonctionnent plus ou moins sur les mêmes plages horaires (soit les soirs et les fins de semaine).

Guy croit qu'il est important de ne pas faire des Maisons du patrimoine un lieu de spectacles, et ce, afin de bien les distinguer des Maisons de la culture. On constate toutefois que les Maisons de la culture ne répondent pas suffisamment au besoin d'expression des communautés environnantes. Bien que les Maisons de la culture aient mis en œuvre diverses stratégies pour favoriser la diffusion de spectacles, elles ne peuvent à elles seules répondre à toutes les demandes compte tenu du nombre de groupes qui aimeraient s'y produire. De plus, elles ne sont pas équipées pour fournir des salles de répétition aux groupes du patrimoine d'expression.

Alain indique qu'une plus grande ouverture de la part des maisons de la culture à l'égard des groupes du patrimoine d'expression serait bien accueillie.

Pratiques culturelles en patrimoine d'expression :

Tous les participants sont d'accord avec la définition du patrimoine culturel telle que recommandée par l'Unesco, et incluse dans le document de référence. Il faut néanmoins prendre soin de bien définir le concept de loisir culturel versus loisir sportif.

Objectifs :

Les objectifs définis dans le document de référence ont été élaborés dans une optique d'accessibilité, souligne Suzanne. L'idée maîtresse demeure la transmission des valeurs et la reconnaissance du patrimoine d'expression comme outil de transmission de ces valeurs et des traditions représentatives de l'identité culturelle et sociale des communautés qui composent la population montréalaise.

Jocelyn apporte l'idée de conservation, en d'autres termes les références spécialisées en mémoire collective (documents écrits, audiovisuels ou autres). Guy explique qu'un centre de référence existe déjà à la SPEQ, mais ce service est inadéquat. Un centre de documentation bien organisé et doté d'un budget de fonctionnement pourrait répondre à différents besoins en matière de recherche, de conservation et d'information sur les organismes et les événements du milieu. Alain demande si une entente ne pourrait pas être conclue avec le service des bibliothèques pour en faciliter l'accès. Compte tenu de la rareté de certains ouvrages, il serait difficile de concevoir une entente de prêts avec les bibliothèques.

Principes :

Soulignons que certaines communautés (comme la communauté japonaise) sont autosuffisantes et que quelques-uns de ces lieux pourraient éventuellement être reconnus comme Maison du patrimoine (le Centre culturel des Canadiens-Japonais (nippono-canadiens) par exemple).

Nom :

Jean-Claude propose que le mot *centre* soit utilisé. Une idée de rassemblement sera véhiculée par ce mot. Guy explique qu'il existe déjà les Centres de loisirs. Un Centre du patrimoine pourrait-il porter à confusion ? De plus, il faudrait distinguer le communautaire général du loisir. Néanmoins, il est certain que le terme patrimoine devra faire partie intégrante du nom choisi.

Besoins :

Jocelyn indique les besoins standard d'une salle de répétition : plancher suspendu, miroir, barre de danse et système de son. Guy ajoute que les exigences et les dimensions peuvent être modifiées selon les disciplines (un groupe de musique aura besoin d'un local insonorisé par exemple). Jean-Claude souligne l'importance de pouvoir prendre des bâtiments à convertir dans lesquels des investissements peuvent être faits à long terme selon des études d'aménagement. Jocelyn explique que les anciennes écoles sont des lieux propices à la conversion en studios de danse. D'autres bâtiments peuvent également servir, notamment des bâtiments d'associations, des usines désaffectées, des anciennes manufactures, etc. Alain indique qu'il faudrait communiquer avec des experts dans ce domaine. Ainsi un lien pourrait être créé avec la Ville de Montréal.

Il est à noter que les Besoins tels que décrits dans le document de référence sont redéfinis comme étant des services conjointement avec la section des Espaces. La section des Activités a été rebaptisée Fonctions.

Réseau :

Selon Guy, on peut déjà identifier certains lieux comme Maison du patrimoine et donc entamer le travail de réseautage. Suzanne explique que le réseau sera bâti sur plusieurs années. Le développement d'un tel projet se fera par étapes, mais selon une vision globale bien précise.

Gestion :

Jean-Claude propose qu'un organisme soit responsable d'un centre. Les centres seraient regroupés par la suite sous un genre de fédération. Il est important que les centres ne soient pas sous la responsabilité des arrondissements mais développés en partenariat. Jocelyn cite l'exemple des centres de loisirs. Guy explique qu'il est important que le plein contrôle appartienne à l'association qui gère le lieu. Toutefois, un partenariat peut être conclu avec la Ville, qui pourrait s'occuper du bâtiment (l'infrastructure) et le groupe (l'association ou le partenaire), des activités qui s'y déroulent. Jean-Claude souligne de nouveau l'ambiguïté possible entre Centre de loisirs, Centre culturel et Maison du patrimoine.

Documentation :

Vartan propose d'étudier le cas de Sainte-Marie.

Financement :

Diverses pistes sont lancées : les divers paliers de gouvernement, l'autofinancement, les activités et la location.

Vartan propose d'étudier les possibilités avec le privé.

Alain propose d'élargir la réflexion au sein des comités de Culture Montréal et du Forum québécois du patrimoine.

Jocelyn signale qu'il y a un risque de perte de contrôle. Les Maisons du patrimoine ne sont pas des centres de loisirs, elles doivent être perçues comme des centres complémentaires de recherche. Par ailleurs, le projet devra mettre en relief la valorisation et la reconnaissance du patrimoine comme un épanouissement artistique et culturel dans un milieu stimulant qui attire la relève.



Montréal le 2 mars 2005

Le Répertoire du patrimoine d'expression de Montréal déposé avec le mémoire de la Société du patrimoine d'expression du Québec n'a pas été reproduit mais peut être consulté au bureau de l'OCPM.

Merci de votre compréhension.